

## **Un deuxième atelier de formation sur le développement des capacités de négociation dans le domaine de l'APA en Afrique francophone est co-organisé par L'IEPF**

**13-15 octobre 2008, Tunis, Tunisie**

Le deuxième atelier de formation sur la négociation en matière d'Accès et de partage des avantages issus de l'exploitation des ressources génétiques (APA) a été organisé à Tunis, Tunisie, du 13 au 15 octobre 2008. Cet atelier vient à la suite du premier organisé la semaine précédente (voir dépêche sur le premier atelier, 8-10 octobre 2008). Il s'inscrit dans le cadre de l'Initiative de Renforcement des Capacités en Matière d'APA en Afrique, dont l'IEPF est devenu en 2008 un partenaire permanent, aux côtés de la DGIS (Direction générale de la coopération internationale, Pays-Bas) et du programme GTZ-BIODIV, mis en œuvre par la GTZ sous mandat du Ministère Fédéral Allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ).

Le développement des compétences de négociation représente une composante importante de l'Initiative de renforcement des capacités APA en Afrique. Les négociations entre les différentes parties prenantes jouent en effet un rôle crucial dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une législation et d'une réglementation en matière d'APA, tant à l'échelle internationale que nationale. En outre, parvenir à des modalités convenues d'un commun accord débouchant sur une réglementation qui permet un partage adéquat des avantages est essentiel pour la réussite des accords de bio-prospection. Toutefois, la pratique révèle que les partenaires de négociation ne sont souvent pas tous en mesure de s'asseoir à la table des négociations sur un pied d'égalité.

Hébergé par le Centre International des Technologies de l'Environnement de Tunis (CITET), l'atelier a permis de faire bénéficier seize participants de cette formation spécialisée. Les bénéficiaires proviennent de pays francophones d'Afrique de l'Ouest, du Maghreb et de l'Océan Indien (Algérie, Bénin, Burkina Faso, Comores, Côte d'Ivoire, Ile Maurice, Mali, Sénégal, Tunisie), et comprennent des Points focaux nationaux APA, des négociateurs des groupes de travail APA, des représentants d'ONG locales, nationales ou régionales, ainsi que des représentants d'institutions nationales de recherche - développement ou du secteur privé.

A l'ouverture de l'atelier, Madame Josée Cerone a prononcé un mot de bienvenue au nom de l'IEPF. Elle a rappelé les fondements des programmes de l'Institut en matière de renforcements des capacités des pays francophones en développement, notamment pour faciliter la participation aux négociations internationales actuelles et futures de la Convention sur la diversité biologique, qui devra se prononcer sur un régime international en matière d'APA. Dans ce contexte, les compétences de négociation à développer doivent être constructives, et permettre d'aboutir à des solutions acceptables par tous les acteurs, dans le respect des différences de chacun d'entre eux.

En effet, dans les négociations des sujets relevant des accords environnementaux multilatéraux, il est connu qu'il faut disposer d'un mandat de négociation national, en se fondant sur l'ordre du jour et sur toute proposition reçue. Ce mandat doit reposer sur des intérêts nationaux plutôt que sur des positions établies en termes spécifiques. Il doit prévoir des options et des possibilités de recul, de manière à offrir aux négociateurs suffisamment de souplesse pour réagir aux libellés proposés à mesure de leur évolution au cours d'une réunion. Il faut se préparer adéquatement en se reportant à l'ordre du jour annoté de la réunion et, plus particulièrement, aux projets de propositions faisant l'objet de discussion, en vue de réduire le nombre d'interventions nécessaires pour atteindre le but visé par sa propre position de négociation. Tous ces éléments ont été illustrés durant l'atelier de manière dynamique et interactive, en se basant sur la préparation étape par étape d'une stratégie de négociation multilatérale de contrats de bio-prospection et de partage des avantages issus de l'exploitation des ressources génétiques, entre des parties prenantes nationales et internationales.

[Liens](#)

- Initiative pour le renforcement des capacités pour l'APA en Afrique :  
<http://www.abs-africa.info/context.html?&L=1>
- Le Régime International sur l'Accès et le Partage des Avantages (APA) à la neuvième Conférence des Parties à la CDB  
<http://www.mediaterre.org/actu,20080528145114,1.html>
- Les questions relatives aux Connaissances, Innovations et Pratiques traditionnelles (CT) en relation avec le Régime International sur l'APA de la CDB  
<http://www.mediaterre.org/actu,20080528145134,1.html>

(Ahmed BIROUK, pour l'IEPF)